

**Polestar Pilates est représenté en France par :
l'Organisme de Formation Equilibre Pilates E.I.R.L.**

Enseignement de la méthode Pilates



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Désignation

La société Équilibre Pilates E.I.R.L. désigne un organisme de formation professionnelle représentant la société Polestar GmbH en France, dont le siège social est situé : 47 avenue du président Wilson 93100 Montreuil.

La société Équilibre Pilates E.I.R.L. met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, au 47 avenue du président Wilson 93100 Montreuil, et sur l'ensemble du territoire national, seul ou en partenariat.

Référent Pédagogique et Administratif : *Yaelle Penkhoss*

Référent Handicap dans la Structure : *Yaelle Penkhoss*

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Équilibre Pilates E.I.R.L.
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCA : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Équilibre Pilates E.I.R.L pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

**Polestar Pilates est représenté en France par :
l'Organisme de Formation Equilibre Pilates E.I.R.L.**

Enseignement de la méthode Pilates



Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Équilibre Pilates E.I.R.L. s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société Équilibre Pilates E.I.R.L., l'OPCA ou le client.

Une attestation de réalisation en fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement à signer par le stagiaire pour attester de sa présence seront fournies par l'Organisme de Formation.

Condition d'admission d'entrée en formation

La validité de l'entrée en formation est préalablement soumise à des prérequis de 50h de pratique, à un test anatomique et à un entretien, auprès du référent pédagogique de la société Équilibre Pilates E.I.R.L et sous réserve de remise d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Pilates.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en Euros. Le paiement est à effectuer à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné en six mensualités avec des frais supplémentaires de 4% sur la base du forfait pédagogique concerné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCA, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Équilibre Pilates E.I.R.L. ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse studenten@polestarpilates.de

**Polestar Pilates est représenté en France par :
l'Organisme de Formation Equilibre Pilates E.I.R.L.**

Enseignement de la méthode Pilates



En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client. En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Équilibre Pilates E.I.R.L. ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les documents de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Équilibre Pilates E.I.R.L. sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Équilibre Pilates E.I.R.L. s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

**Polestar Pilates est représenté en France par :
l'Organisme de Formation Equilibre Pilates E.I.R.L.**

Enseignement de la méthode Pilates



Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Équilibre Pilates E.I.R.L et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Bobigny (93).